



« AU FIL DE LA TRANSITION » - Mai 2022

Virage Energie Climat Pays de Loire

TRANSITION ET GOUVERNANCE

Financement des actions climat de l'Union européenne : les très fortes réserves de la Cour des comptes : Du « Green deal » au paquet « Fit for 55 », l'Union européenne s'est fixée des objectifs climatiques ambitieux. Mais ses financements sont-ils à la hauteur des enjeux ? Un rapport de la Cour des comptes européenne remet en cause ses évaluations.

Le constat est inquiétant. Alors que l'Union Européenne assure avoir contribué aux actions de lutte contre le réchauffement climatique à hauteur de 216 milliards d'euros (Mds€) pour la période 2014-2020, atteignant ainsi son objectif de consacrer 20 % de son budget à cette cible, un rapport de la [Cour des comptes européenne](#), publié ce lundi 30 mai, remet fermement en cause ses allégations. Selon les auteurs de cet audit, intitulé « Dépenses climatiques du budget 2014-2020 de l'UE – Une réalité en deçà des chiffres publiés », l'examen de la méthode d'évaluation de la Commission européenne et des impacts de ses financements montre que l'intégralité des montants annoncés n'a pas réellement été affectée à la destination promise. Le total aurait même été surestimé de 72 Mds€, au moins, dont 80 % correspondent à des financements agricoles.

Le G7 s'engage à décarboner son électricité d'ici 2035

Pour atteindre cet objectif, l'Allemagne, le Canada, les États-Unis, la France, l'Italie, le Japon et le Royaume-Uni avec l'Union européenne s'engagent à éliminer progressivement la production d'électricité au charbon, à fixer des objectifs de [réduction des émissions de méthane](#), ou encore à renforcer leurs objectifs en matière d'énergies renouvelables et accélérer la mise en œuvre de leurs objectifs climatiques (contributions déterminées au niveau national, ou [NDC](#)) pour 2030.

L'inclusion du gaz fossile et du nucléaire dans la [taxonomie verte européenne](#) pourrait renforcer notre dépendance énergétique à la Russie, selon un [rapport](#) de Greenpeace France, publié le 17 mai

« La Russie pourrait gagner 4 milliards d'euros supplémentaires par an via de nouveaux projets gaziers financés grâce à la taxonomie européenne, pour un total de 32 milliards d'euros d'ici à 2030, estime Greenpeace France. L'inclusion de l'énergie nucléaire dans cette liste permettrait à Rosatom - société d'énergie nucléaire publique russe ayant des liens commerciaux étroits avec l'industrie nucléaire européenne, et notamment française - de bénéficier d'une part importante des investissements potentiels dans le nucléaire, estimés à 500 milliards d'euros. »

Environnement : Emmanuel Macron accélère sur sa « loi d'exception » : Le chef de l'Etat s'est engagé pendant la campagne présidentielle à réduire les délais et simplifier les procédures, notamment en ce qui concerne le déploiement des énergies renouvelables. Travaillé par Jean Castex, un projet de loi permettant de déroger à certaines règles administratives est quasi prêt.

⇒ Voir les extraits de l'article d'Actu Environnement dans notre newsletter

L'AIE détaille les implications d'un scénario de neutralité carbone à l'horizon 2050 : Il existe « *un consensus politique croissant* » pour réduire à zéro les émissions nettes de CO₂ dans le monde à l'horizon 2050 mais les énormes changements nécessaires à l'atteinte de cette ambition sont « *mal compris* », souligne l'Agence internationale de l'énergie (AIE) dans son rapport « *Net Zero by 2050* » publié le 18 mai⁽¹⁾. Elle y esquisse un « *chemin étroit* » pour emprunter cette voie.

⇒ Voir les extraits de l'article de Connaissance des énergies dans notre newsletter

Jézabel Couppey-Soubeyran : « Ne demandons pas à la transition écologique d'être toujours rentable » : Le financement public a le défaut d'être lent à se déployer, le financement privé celui de privilégier la rentabilité et le court terme, analyse dans sa chronique l'économiste, qui appelle à se tourner vers des solutions innovantes.

- Voir des extraits de cet article du « Monde » dans la newsletter

Transition énergétique : vers un manque de métaux dans l'Union Européenne dès 2030 ? : Dans un rapport publié ce lundi 25 avril, Eurométaux, l'association européenne des producteurs de métaux, alerte sur les risques de pénurie de certains métaux nécessaires à la transition énergétique de l'Union Européenne, dès 2030. Le texte invite donc les Vingt-Sept à investir dès maintenant massivement dans le recyclage des métaux.

⇒ Voir les extraits de l'article de « l'Energieek » dans notre newsletter

AGROECOLOGIE, FORETS

Les bénéfices de la diversification des espèces dans les plantations forestières : Les résultats d'une étude internationale, publiée le 20 mai 2022 dans le journal [Science](#), confirment la validité de la technique.

Les chercheurs ont prouvé que les arbres qui poussent dans un environnement diversifié s'avèrent être « *plus grands, plus larges et produisent plus de biomasse* ». L'étude a été réalisée à partir de données provenant de plus de 250 sites répartis sur tous les continents et sur 243 espèces d'arbres issus de plantations variées en termes de conditions climatiques ou de densité.

Agriculture : « Les sols occupent une place centrale bien qu'invisible dans tous nos systèmes de production et de consommation » : L'entrepreneur forestier et agricole Stéphane Ledentu invite, dans une tribune au « Monde », à ne pas écouter les sirènes productivistes en raison de la guerre en Ukraine et appelle à une agriculture durable, qui passe par la régénération des sols, à une alimentation moins carnée et à une lutte contre le gaspillage alimentaire.

- Voir des extraits de cet article du « Monde » dans la newsletter

NUCLEAIRE

Electricité : l'atout nucléaire se retourne contre la France : si le parc nucléaire français constituait un atout essentiel pour bénéficier d'électricité bon marché, il entraîne désormais les prix de l'électricité dans une spirale infernale. En tournant au ralenti, il suscite un appel d'air sur les marchés qui fait exploser les prix, bien au-delà de ceux observés ailleurs en Europe.

Voir des extraits de cet article des « Echos » dans la newsletter

Relance du nucléaire : l'Autorité de sûreté liste les défis à relever : À l'heure de relancer le nucléaire, le secteur fait face à des fragilités industrielles, explique l'Autorité de sûreté nucléaire. Son président passe en revue les sujets à aborder pour que se concrétisent les espoirs de la filière.

- Voir des extraits de cet article de « Actu environnement » dans la newsletter

Le ministère de la Transition écologique lance la consultation publique sur le projet de plan national de gestion des matières et des déchets radioactifs (PNGMDR) pour la période 2022 à 2026. Ce [plan](#) constitue le cadre général permettant le développement des filières de gestion des déchets ultimes et des matières radioactives valorisables, ainsi que l'élaboration de ces filières lorsqu'elles n'existent pas.

ENERGIES RENOUVELABLES

Espèces protégées et EnR : le Conseil d'État appelé à trancher sur le périmètre des dérogations : La question des dérogations espèces protégées dans les projets d'énergie renouvelable est de plus en plus sensible. Le Conseil d'État est appelé à se prononcer sur le degré et le risque d'atteinte aux espèces qui imposent ces dérogations.

La pyrogazéification, petite sœur de la méthanisation, attend le top départ : Biométhane, chaleur, hydrogène : pour en produire, la pyrogazéification complète la méthanisation en traitant les déchets solides. Avec une quinzaine de projets en développement, cette filière est désormais prête à passer à l'échelle.

Ce 5 mai 2022, la plus importante centrale photovoltaïque en autoconsommation de France a été mise en service. : installée par une entreprise locale, Apexenergie, cette centrale est située à Saint-Aulaire, **en Corrèze**, sur la toiture de la coopérative fruitière Cooplim. L'entreprise y a installé 572 panneaux photovoltaïques, couvrant une surface de 10 000 m². *Carlo Herrera Malatesta, directeur d'Apexenergie, estime la production annuelle à 1 570 MWh, soit environ la consommation électrique de 300 foyers.*

Electricité : l'Etat met la main sur la cagnotte de l'éolien et du solaire : le gouvernement compte modifier les contrats passés avec les énergéticiens pour capter l'intégralité des surprofits réalisés par l'éolien et le solaire. C'est une nouvelle mesure exceptionnelle destinée à financer le bouclier tarifaire à plus de 20 milliards d'euros mis en place par le gouvernement.

- Voir des extraits de cet article des « Echos » dans la newsletter

Éolien en mer : le public rejette la zone proposée par l'État pour le parc d'Oléron : Les citoyens consultés pour identifier une zone préférentielle d'implantation du futur parc éolien au large de l'île d'Oléron souhaitent que la priorité soit donnée à la biodiversité. La zone proposée par l'État essuie donc un rejet presque unanime.

La nécessité de développer les énergies renouvelables stimule les projets d'agrivoltaïsme. Afin d'éviter les dérives, une étude de l'Ademe définit des critères d'évaluation des projets : elle privilégie une approche particulièrement ambitieuse du sujet, une installation photovoltaïque peut finalement être qualifiée d'agrivoltaïque lorsque ses modules photovoltaïques sont situés sur une même surface de parcelle qu'une production agricole et qu'ils l'influencent en lui apportant directement, sans intermédiaires, un service d'adaptation au changement climatique, une protection contre les aléas, une amélioration du bien-être animal ou un service agronomique précis pour les besoins des cultures : limitation des stress abiotiques (sécheresse, excès d'eau...), par exemple. Cela, sans induire de dégradation importante de la production agricole (qualitative et quantitative), ni de diminution des revenus issus de la production agricole.

Le biométhane, une alternative au gaz fossile séduisante mais contestée : D'ici à 2030, la France espère produire de 7 % à 10 % de son gaz consommé via le développement de son parc de méthaniseurs, notamment agricoles. Soit l'équivalent de la moitié de ce que le pays importe de Russie.

- Voir des extraits de cet article du «Monde» dans la newsletter

Grandes installations solaires thermiques : un appel à projets de l'Ademe est en cours : destiné aux maîtres d'ouvrages publics ou privés, des secteurs de l'industrie, de l'agriculture et du bâtiment, notamment, un [appel à projets](#) « Grandes installations solaires thermiques 2022 » a été [lancé par l'Agence de la transition écologique](#) (Ademe), en avril dernier, dans le cadre du Fonds chaleur. Objectifs : accompagner la filière du solaire thermique dans la mise en œuvre d'équipements de grande taille et contribuer à la promotion de projets de plus en plus compétitifs, associés à un [impact carbone réduit](#). Selon l'Ademe, la production de chaleur par de telles installations s'avère, en effet, particulièrement pertinente pour des consommations importantes d'eau chaude à basse température (moins de 65 °C) et de chaleur à moins de 110 °C.

HYDROGENE ET STOCKAGE DE L'ENERGIE

Une voiture roulant à l'hydrogène, produit à partir de bioéthanol, a battu le record du monde de la distance parcourue avec ce type de véhicule mercredi à Albi, dépassant les 2 000 kilomètres, a constaté un journaliste de l'AFP.

BATIMENTS

Comment accélérer la politique de rénovation énergétique des logements privés : Comment engager le sursaut de la rénovation énergétique des logements en France ? L'Ademe et l'Iddri appellent à massifier les rénovations performantes, mobiliser les moyens financiers dédiés et structurer l'offre.

- Voir des extraits de cet article de « Actu environnement » dans la newsletter

TRANSPORTS

Reportage : Flambée du gaz : à Laval, le transporteur vert Bréger déçante : un comble. Le biogaz agricole est entraîné dans la flambée mondiale des prix du gaz fossile. Le groupe lavallois Bréger, qui a misé sur l'énergie issue des méthaniseurs locaux, en fait l'absurde expérience. Voici pourquoi.

- Voir des extraits de cet article de « Ouest France » dans la newsletter

Les voitures électriques contribuent-elles vraiment à sauver la planète ? Leurs détracteurs estiment que les bénéfices environnementaux sont exagérés, mais concernant le réchauffement climatique, les études montrent bien qu'elles émettent moins de gaz à effet de serre que les voitures à moteur à combustion.

- Voir des extraits de cet article de « Connaissance des énergies » dans la newsletter

SOBRIETE

« A quelles conditions la sobriété pourrait-elle devenir acceptable, non “punitif” ? » : La professeure de management Valérie Guillard explique, dans une tribune au « Monde », que le télétravail, l’usage du vélo, les achats d’occasion, etc., permettent de concilier pouvoir d’achat, plaisir et temps libre, sans susciter d’amertume.

- Voir des extraits de cet article du « Monde » dans la newsletter

« Faut-il réduire les usages ou investir dans l’efficacité énergétique ? » : L’économiste Matthieu Glachant estime, dans une tribune au « Monde », que la mise en place de bonus-malus est la meilleure manière de contrecarrer les inégalités d’usages entre riches et pauvres que provoquent les politiques en faveur de la sobriété.

- Voir des extraits de cet article du « Monde » dans la newsletter

« Le Giec ouvre la voie d’une décroissance soutenable et conviviale », par Timothée Parrique : Pour l’économiste Timothée Parrique, contrairement à certaines interprétations rapides, le GIEC n’annonce pas la possibilité d’une « croissance verte », mais donne au contraire des arguments supplémentaires aux partisans de la décroissance.

- Voir des extraits de cet article de « l’Obs » dans la newsletter